

LA CENTRALITÉ DE L'ÉLÈVE DANS LA PÉDAGOGIE LASALLIENNE

F. Jacques H. Monchebi
District du Golfe du Bénin

RÉSUMÉ

L'article a pour but de contribuer à l'actualisation de la pédagogie lasallienne dans les œuvres éducatives du District du Golfe du Bénin. L'auteur propose deux hypothèses : la première, que la pédagogie lasallienne est pertinente dans le contexte des systèmes éducatifs nationaux du District du Golfe du Bénin quand on considère la centralité de l'élève qui la caractérise ; et la seconde, que, du fait de la centralisation de l'élève, la pédagogie lasallienne est une référence théorique et pratique fondamentale pour les éducateurs comme modèle d'éducation humaine et religieuse et, surtout, en relation à l'accompagnement des élèves. Il s'agit d'un travail de documentation qui utilise les études critiques de la pédagogie Lasallienne et la réalité de l'éducation au Bénin et au Togo.

Mots clés : pédagogie Lasallienne, centralité de l'élève, éducateur, Bénin, Togo.

Introduction

Après plusieurs années dans l'établissement des écoles chrétiennes pour les garçons, « *enfants des pauvres et artisans* », de pratique scolaire et de *conférences*¹ avec les premiers Frères, maîtres d'école, Jean-Baptiste de La Salle fut arrivé à la conclusion que Dieu « a établi les écoles chrétiennes »² pour le salut de ces enfants. Si les écoles chrétiennes, aujourd'hui lasalliennes, furent établies pour le salut des enfants pauvres, ces enfants sont en conséquence au centre du Projet éducatif lasallien.

Le projet éducatif lasallien et la pédagogie de l'école lasallienne sont totalement marqués par le bien-être, le devenir et le salut de l'élève. « Les institutions lasalliennes et leur pédagogie sont centrées sur les jeunes, adaptées à l'époque où ils vivent, soucieuses de les préparer à prendre leur place dans la société. Elles se caractérisent par la volonté de mettre les moyens de salut à la portée des jeunes, par une formation humaine de qualité et par une annonce explicite de Jésus Christ.»³

La centralité de l'élève dans la pédagogie lasallienne est l'objet d'étude de cette recherche dans le cadre de la *Session Internationale d'Études Lasalliennes* 2012-2013. Comme lasallien Frère, j'ai choisi ce thème pour approfondir d'une part la connaissance de cette spécificité de la pédagogie lasallienne et contribuer, d'autre part, à la formation des lasalliens du District du Golfe du Bénin. Ce sera ma contribution à l'amélioration du travail pédagogique qui se fait dans ledit District, en l'occurrence par la formation lasallienne des enseignants lasalliens Frères et laïcs.

¹ Cf. CE 0,0,2

² Cf. MR 193

³ Règle des Frères des Écoles Chrétiennes, 1987, art.13.

I- CADRE THÉORIQUE

Dans cette partie théorique sont présentés les éléments qui ont permis l'élaboration de la recherche : la problématique, la définition des concepts, les hypothèses ou les résultats attendus, les objectifs de la recherche, les approches et la méthode de recherche.

1.1- *Problématique : La pertinence de la pédagogie lasallienne et la fidélité des lasalliens aujourd'hui*

L'étude de la centralité de l'élève dans la pédagogie lasallienne aborde deux problèmes auxquels sont confrontés les lasalliens et les structures lasalliennes dans les États africains en général, et dans ceux du District du Golfe du Bénin en particulier.

Le premier problème est la pertinence de la pédagogie lasallienne en Afrique subsaharienne au XXI^e siècle. Les Réformes des systèmes éducatifs dans plusieurs États africains ont renforcé l'option de la formation intégrale de l'élève en préférant la pédagogie par objectif (PPO) et la pédagogie par compétence (PPC), fondées sur le savoir et le savoir-faire ou des contenus à assimiler et des tâches à accomplir. Le développement de la personne de l'élève et la qualité de sa relation avec l'enseignant ne sont pas bien valorisés. Dans un tel contexte pédagogique, la pédagogie lasallienne présente une grande importance. En quoi la pédagogie lasallienne est-elle pertinente pour les écoles lasalliennes et leurs acteurs en Afrique subsaharienne aujourd'hui? En quoi la pédagogie lasallienne peut-elle être une source d'inspiration permanente pour les lasalliens africains du XXI^e siècle ?

Le second problème est la fidélité des lasalliens à l'inspiration de Jean-Baptiste de La Salle. D'une part, les écoles lasalliennes, établissements privés confessionnels, officiellement sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, sont soumises aux Réformes du système éducatif national. D'autre part, le nombre du personnel enseignant laïc des écoles lasalliennes dépasse très largement celui des Frères⁴. Face aux exigences pédagogiques des systèmes éducatifs nationaux et à la présence massive du personnel laïc, comment les lasalliens peuvent-ils rester fidèles au Projet éducatif lasallien ? Par quoi leur fidélité lasallienne peut-elle s'exprimer ?

1.2- *Définition des concepts : Pédagogie lasallienne, élève et éducateur, centralité*

Toute pédagogie se définit comme la réflexion sur l'éducation. C'est une « dialectique de la théorie et de la pratique éducatives » (HOUSSAYE, 1995, p.13). Cette réflexion porte sur les principes, les finalités, les méthodes, les contenus, les acteurs, les techniques, les interactions, les activités...

Pédagogie lasallienne

Selon Yves POUTET la pédagogie lasallienne est « une pédagogie chrétienne catholique qui unit le profane et le sacré, le naturel et le surnaturel » (1995, p. 4). Il y a une importante remarque à propos de la nouveauté pédagogique lasallienne :

⁴ Les statistiques de l'Institut sur la RELAF, de 2001 à 2012, montrent que le nombre du personnel laïc (hommes et femmes) vaut au moins 10 fois le nombre du personnel Frère. Par exemple, 4032 Laïcs contre 266 Frères en 2001, 4347 Laïcs contre 274 Frères en 2002, 2423 Laïcs contre 168 Frères en 2011 et 2216 Laïcs contre 209 Frères en 2012.

Avec Jean-Baptiste de La Salle et les premiers Frères des écoles chrétiennes, une marque profonde a été imprimée dans le monde de l'éducation : méthodes pédagogiques, adaptées à des classes nombreuses, attention à la personne de chaque enfant et exigences pour la formation du maître chrétien à la hauteur du « ministère » qu'il est appelé à exercer (POUTET, 1995, p. 221).

En considérant les théories de l'éducation, la pédagogie lasallienne peut être analysée selon trois courants de l'éducation, qui se préoccupent du sujet (personne) et de la société. Ce sont les théories spiritualistes, personnalistes et sociales.

Les théories spiritualistes de l'éducation, encore appelées métaphysiques ou transcendantes, accordent de l'importance à la dimension spirituelle de la vie sur cette terre et au sens de la vie. Cela concerne particulièrement la pédagogie lasallienne qui est basée sur l'éducation chrétienne à la fois humaine et religieuse. Une autre caractéristique de ces théories est le primat de la relation avec Dieu : « l'être humain doit se mettre en contact avec la divinité qui est présente partout et tenter d'atteindre par l'intuition cette nature divine et spirituelle qui doit le guider et dans laquelle il faut avoir confiance » (BERTRAND, 1993, p.15). Dans la pédagogie lasallienne, la présence de Dieu et la foi sont des valeurs éducatives primordiales.

Les théories personnalistes, également appelées humanistes, s'appuient sur les notions de soi, de liberté et d'autonomie de la personne. Elles privilégient l'élève et ses potentialités : « c'est la personne en apprentissage qui doit maîtriser son éducation en utilisant ses énergies intérieures. » Aussi valorisent-elles l'enseignant par le « rôle de facilitateur qu'il doit jouer dans ses relations avec les élèves. » (cf. BERTRAND, 1993) La pédagogie lasallienne accorde une grande importance à la personne de l'élève et fait de l'enseignant non seulement un facilitateur, mais surtout un accompagnateur permanent.

Enfin, les théories sociales de l'éducation se basent sur le principe selon lequel l'éducation doit permettre de résoudre les problèmes sociaux, culturels et environnementaux. Son but est la préparation des élèves à trouver des solutions à ces problèmes (BERTRAND, 1993, p.17). Cela correspond bien à la pédagogie lasallienne, basée sur l'éducation chrétienne qui, en tant qu'évangélisation des peuples et des cultures, vise la transformation sociale et culturelle.

Trois approches s'ouvrent donc dans ce travail sur la pédagogie lasallienne. La première approche est théologique et permet d'étudier le fondement de la centralité de l'élève. La deuxième approche est psychologique et aide à comprendre l'importance de la connaissance de l'élève dans la pédagogie lasallienne. La troisième approche est sociologique et permet d'analyser les contextes économiques, sociaux et culturels qui sous-tendent l'éducation lasallienne.

Élève et éducateur : sujets dans une situation pédagogique

Les vocables élève et éducateur sont étroitement liés. Ils constituent les seuls « sujets » dans la situation pédagogique⁵. Le sujet est défini comme « celui avec qui je peux établir dans une situation donnée une relation privilégiée, c'est celui qui compte particulièrement pour moi, c'est celui qui me permet d'exister de façon réciproque et préférentielle, c'est celui qui fait forme sur le fond de la situation ... » (HOUSSAYE, 1993, p.15).

⁵Selon Jean HOUSSAYE, « la situation pédagogique peut être définie comme un triangle composé de trois éléments, le savoir, le professeur et les élèves, dont deux se constituent comme sujets tandis que le troisième doit accepter la place du mort ou, à défaut, se mettre à faire le fou. » (HOUSSAYE, 1993, p.15).

Les deux termes élève et éducateur se réfèrent chacun à plusieurs réalités pédagogiques. L'élève renvoie aux éduqués, aux formés, aux enseignés, aux apprenants ; tandis que l'éducateur est aussi bien l'instituteur, le professeur, le formateur, l'initiateur, que l'accompagnateur.

Dans ce travail sur la pédagogie lasallienne, les termes *élève* et *éducateur* sont privilégiés sans exclure leurs équivalents. Ils correspondent respectivement à l'«écolier» et au «maître» utilisés dans les écrits de Jean-Baptiste de La Salle, particulièrement la *Conduite des écoles chrétiennes*.

Centralité : l'élève, le point de départ, le centre et le point d'arrivée

L'expression *centralité* est utilisée par Edgard HENGEMÜLE dans son récent livre sur l'éducation lasallienne, dans le 5^e chapitre intitulé «éducation centrée sur l'élève». En parlant de la centralité dans l'école lasallienne, il précise qu'«en elle le point de départ, le centre et le point d'arrivée, ce ne sont pas les programmes, ni d'autres paramètres extérieurs à l'élève. Le centre n'est pas le Maître, avec ses intérêts, ses convenances, ou même ses commodités.» (2012, p.151).

La centralité de l'élève est ainsi comme une caractéristique fondamentale de l'éducation lasallienne. Elle fait donc penser à ce que «dans l'école lasallienne, le centre est l'intérêt de l'élève lui-même, avec son histoire, en commençant par son origine en termes génétiques et environnementaux ; sa personnalité propre, ses besoins et ses intérêts présents et futurs. Dans cette école, le point de départ, le noyau et le point d'arrivée, c'est le bien de l'élève» (HENGEMÜLE, 2012, p.152).

Autrement dit, la centralité de l'élève dans la pédagogie lasallienne place d'une part ce sujet au centre du processus éducatif et concentre d'autre part toute l'attention de l'éducateur sur lui. Cette double conséquence pédagogique constitue deux pistes importantes de réflexion.

Par rapport à la connaissance de l'élève, «prendre l'élève comme centre du processus éducatif, pour La Salle, signifie le connaître le mieux possible afin de pouvoir agir avec lui adéquatement, c'est-à-dire le traiter de manière différenciée, adaptée et personnalisée» (HENGEMÜLE, 2012, p.153).

À propos de l'attention de l'éducateur, «pour apprécier mieux l'attention à l'élève dans l'école lasallienne, et les moyens utilisés pour mieux le connaître [...] il faut ajouter l'importance que l'on donne, tout au long de la Conduite, à la pratique de la vigilance, c'est-à-dire à l'observation que le zèle du Maître le porte à exercer en tout temps et en tout lieu» (HENGEMÜLE, 2012, p.158).

Cette analyse nous permet de préciser les deux axes importants de notre étude sur la centralité de l'élève dans la pédagogie lasallienne. Le premier axe concerne tout ce qui a rapport à la connaissance de l'élève. Le second touche tout ce qui concerne la vigilance de l'éducateur.

1.3- Objectifs de recherche

L'objectif général de cette recherche est de contribuer à l'actualisation de la pédagogie lasallienne dans les œuvres éducatives du District du Golfe du Bénin. L'actualisation signifie une mise à jour et un renforcement au niveau pédagogique, pour sauvegarder le caractère lasallien de l'éducation dans les œuvres lasalliennes face aux Réformes des systèmes éducatifs du Bénin et du Togo.

Deux objectifs spécifiques sont poursuivis. Premièrement étudier la place centrale de l'élève dans la pédagogie lasallienne des origines en recherchant les fondements de cette spécificité, les attitudes

de l'éducateur, les méthodes et les pratiques adoptées. Cela permet de déceler les indicateurs de la pertinence de la pédagogie lasallienne aujourd'hui et de saisir les niveaux d'actualisation dans les œuvres lasalliennes. Deuxièmement, étudier l'expérience pédagogique dans les établissements lasalliens d'Enseignement Secondaire Général du District du Golfe du Bénin. Cette étude veut donc constater la fidélité des lasalliens de ce District à l'inspiration pédagogique de La Salle et leur créativité à répondre aux besoins éducatifs des élèves.

1.4- Approches de recherche

La définition des concepts a permis d'identifier quatre approches.

Approche pédagogique : Il s'agit d'une étude sur la pédagogie lasallienne qui accorde une importance capitale à l'élève. L'analyse porte sur la relation élève-éducateur en privilégiant la connaissance de l'élève et la vigilance de l'éducateur. L'étude porte surtout sur les attitudes de l'éducateur dans sa relation avec les élèves, les méthodes et les moyens qu'il utilise pour les connaître et les éduquer.

Approche théologique : La pédagogie lasallienne porte sur l'éducation chrétienne. L'approche théologique consiste à étudier les fondements de la centralité de l'élève dans cette pédagogie en se référant à son origine et en la plaçant dans le contexte de chrétienté du XVII^e et XVIII^e siècles en France, époque de Jean-Baptiste de La Salle.

Approche psychologique : Considérant la connaissance de l'élève, elle permet de comprendre non seulement l'importance de la connaissance de l'élève dans la pédagogie lasallienne, mais aussi les éléments de la personne de l'élève qui intéressent l'éducateur lasallien.

Approche sociologique : C'est l'analyse des contextes économiques, sociaux et culturels qui influencent la pédagogie lasallienne, aussi bien les contextes de l'époque de Jean-Baptiste de La Salle que ceux du XXI^e siècle, surtout les contextes éducatifs des pays du District du Golfe du Bénin, les conditions de vie des familles dans ces pays. Elle permet d'analyser la conception de l'enfance et les attitudes des adultes envers les enfants, les attitudes des enseignants envers les élèves.

1.5- Résultats attendus

Nous cherchons à vérifier deux hypothèses :

- La pédagogie lasallienne est pertinente dans le contexte des systèmes éducatifs nationaux du District du Golfe du Bénin, quand on considère la centralité de l'élève qui la caractérise.
- Par sa centralité de l'élève, la pédagogie lasallienne est une référence théorique et pratique fondamentale pour les éducateurs en matière d'éducation humaine et religieuse, et surtout en matière d'accompagnement des élèves.

1.6- Méthodologie

Notre démarche méthodologique a été d'abord un travail de documentation par la lecture de différentes études antérieures. La lecture des travaux sur la pédagogie en général, des écrits

pédagogiques et spirituels de Jean-Baptiste de La Salle à savoir la *Conduite des écoles*, les *Méditations pour le temps de la retraite*, ainsi que des *Méditations de Dimanches*, et des travaux de chercheurs lasalliens tels que Yves POUTET, Léon LAURAIRE et Edgard HENGEMÜLE sur la pédagogie lasallienne. La lecture des travaux sur les Réformes des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne, particulièrement dans les pays concernés par l'étude.

Ensuite, la deuxième étape a consisté à recueillir des informations dans les établissements scolaires lasalliens du Bénin et du Togo pour compléter nos informations sur les réalités de la pratique pédagogique dans les établissements lasalliens existants.

Enfin, la dernière étape est la rédaction du rapport de recherche. Les résultats vont être présentés dans la suite en deux parties. La partie intitulée la centralité de l'élève dans la *Conduite des écoles* et les *Méditations* expose les fondements, les attitudes, les méthodes et les pratiques qui montrent que l'élève est au centre de la pédagogie lasallienne. La dernière partie est sous-titrée l'expérience lasallienne dans le District du Golfe du Bénin. C'est une analyse de la fidélité des lasalliens du District par leur travail pédagogique dans les établissements scolaires secondaires dans le contexte des systèmes éducatifs nationaux du Bénin et du Togo.

II- LA CENTRALITÉ DE L'ÉLÈVE DANS LA PÉDAGOGIE LASALLIENNE DES ORIGINES

La pédagogie lasallienne des origines est fondamentalement centrée sur l'élève. Plusieurs études lasalliennes⁶ le prouvent à partir des écrits pédagogiques et spirituels de Jean-Baptiste de La Salle. Ses écrits, la *Conduite des écoles* et les *Méditations*, permettent d'étudier les fondements, les attitudes, les méthodes et les pratiques qui montrent que l'élève est au centre de la pédagogie lasallienne.

2.1- Aperçu historique de la naissance de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes : maîtres stables et méthode pédagogique

L'œuvre pédagogique lasallienne débuta dans le contexte scolaire de la France du XVI^e et XVII^e siècles. Une époque marquée par une vive conscience de la scolarisation du peuple, qui accordait une grande importance à l'éducation chrétienne des enfants pour des raisons d'ordre religieux et politique : « contrôler, catéchiser et moraliser les personnes » (LAURAIRE, 1996, p.121).

L'école devint un moyen d'éducation chrétienne aux mains des Protestants et des Catholiques. Les uns s'en servaient « pour l'éducation des enfants et pour l'introduction à la lecture personnelle de la Bible » (cf. LAURAIRE, 2006), les autres, pour « catéchiser le peuple » conformément aux décisions du Concile de Trente. Des congrégations religieuses, surtout féminines, se consacrèrent à l'enseignement. De même, des administrations civiles locales ouvrirent des écoles au bénéfice de leurs administrés. Il y eut trois types d'école avec des structures pédagogiques différentes : les Petites écoles, les écoles des Maîtres écrivains et les écoles de charité. Les deux premières étaient des écoles payantes au service des familles aisées, et dirigées par des maîtres particuliers supervisés par l'évêque, par l'intermédiaire d'un Chantre ou Écolâtre. Les écoles de charité étaient des écoles non payantes ou gratuites, ouvertes sur les paroisses pour les enfants des familles pauvres. Elles étaient placées sous l'autorité des curés et tenues par des congrégations religieuses.

⁶ Allusion aux travaux de Yves POUTET, Léon LAURAIRE et Edgard HENGEMÜLE (cf. Références bibliographiques).

Ces écoles étaient confrontées à quelques problèmes à trois niveaux. Au niveau des écoliers : le mélange des âges dans les classes, la séparation des enfants pauvres de leurs camarades de bonnes familles, l'indiscipline et l'absentéisme fréquents, l'usage de discipline rude avec châtiments corporels. Au niveau des maîtres : ils étaient très démunis, acceptaient des contrats précaires de tâches non scolaires pour des rémunérations peu motivantes ; ils travaillaient de manière isolée. Au niveau du fonctionnement de l'école : la mauvaise organisation des programmes (limités à la lecture et au catéchisme), des horaires, des niveaux d'enseignement, du regroupement des écoliers ; la langue d'enseignement était le latin ; l'enseignement individuel pour l'apprentissage de la lecture causait une perte de temps et le désordre.

Dans ce contexte éducatif et scolaire de la France, Jean-Baptiste de La Salle fut conduit par les circonstances, et surtout la Providence divine, à participer à l'œuvre de réorganisation de l'école au service de l'éducation chrétienne des « enfants des pauvres et des artisans » de son temps. Son engagement personnel dans la formation spirituelle et pédagogique des maîtres à partir de 1679⁷, aboutit à la naissance de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes.

2.2- *Fondements de la centralité de l'élève*

La centralité de l'élève dans la pédagogie lasallienne se remarque dans les écrits de La Salle par l'usage des termes relatifs à l'élève. Elle trouve ses fondements dans la vision théologique et pastorale de l'éducation au XVI^e et XVII^e siècles, particulièrement en France.

2.2.1- *L'usage du vocable élève et de ses équivalents dans les écrits de La Salle*

Dans ses écrits La Salle fait un usage abondant des termes *enfant*, *écolier*, *élève* et *disciple*. Selon l'étude de Alfredo MORALES⁸, il a utilisé au total 739 fois le mot *écolier*, 324 fois le mot *enfant*, 230 fois le mot *disciple* et 20 fois le mot *élève*. En particulier, le mot *écolier* apparaît 596 fois dans la *Conduite des écoles* et 9 fois dans les *Méditations pour les Fêtes*. Tandis que le mot *élève* est apparu uniquement dans les *Méditations : Méditations pour les Dimanches* (9 fois), *Méditations pour les Fêtes* (7 fois) et *Méditations pour le temps de la retraite* (4 fois). Qu'est-ce qui fonde cette insistance remarquable de La Salle sur l'écolier ou l'élève ?

2.2.2- *Les fondements spirituel et pédagogique de la centralité de l'élève*

La centralité de l'élève dans la pédagogie lasallienne a des fondements à la fois spirituel et pédagogique liés à la vision théologique et pastorale sur l'éducation au XVI^e et XVII^e siècles en France.

⁷ Année de la rencontre entre Jean-Baptiste de La Salle avec de M. Nyel, occasion qui débuta son engagement comme Blain le cita dans le Mémoire des commencements. « *Ç'a été (dit-il dans le mémoire allégué) par ces deux occasions, savoir la rencontre de Monsieur Niel et par la proposition que me fit cette dame, que j'ai commencé à prendre soin des écoles des garçons...* » (Blain I, 1733, p. 169).

⁸ MORALES Alfredo, Enfants-Écolier-Disciple, Thèmes Lasalliens 1, p.227- 235. Un tableau très détaillé est présenté dans cette étude (p. 235) montre l'usage des vocables enfant, écolier, élève et disciple dans tous les écrits de Jean-Baptiste de La Salle.

La vision théologique et pastorale de l'éducation au XVI^e et XVII^e siècles

34

Cette vision est l'urgente réforme de l'Église par l'éducation chrétienne du peuple en commençant par les enfants. Défendue par plusieurs personnes influentes comme GERSON depuis le XV^e siècle et St Charles BORROMEE au XVI^e siècle, l'idée de la réforme de l'Église émergea au Concile de Trente (1545-1563). Dans un tel contexte, les écoles chrétiennes⁹ naîtront dans le souci apostolique de sauver totalement l'enfant.

En France, ce mouvement réformateur s'orientera vers les enfants et vers l'école qui est, selon Adrien BOURDOISE, « le seul moyen de détruire les vices et de faire régner les vertus » (MORALES, 1996, p. 234). Il y eut ainsi une prise de conscience qui favorisa une scolarisation populaire. Certains historiens notèrent que « en France, le XVII^e siècle était le siècle de l'Instruction », que sous Louis XIV « l'enseignement se généralise et se démocratise » ; et que « le Grand siècle avait une doctrine scolaire originale : doctrine de l'école pour tous et gratuite pour les pauvres » (HENGEMÜLE, 2012, p. 22).

La pensée personnelle de La Salle sur l'éducation

La pensée personnelle de La Salle sur l'éducation est à la fois spirituelle et sociologique et se résume dans l'éducation chrétienne : une formation humaine et religieuse.

[La Salle] voyait et sentait l'éducation à la lumière de la foi chrétienne... comme une nécessité, une condition pour pouvoir réaliser la volonté de Dieu : « Que tous parviennent à la connaissance de la vérité et se sauvent » (MR193,1,1). Aussi « ... [percevait-il] également l'éducation comme une nécessité et une exigence pour la préparation à la vie en ce monde, particulièrement comme un moyen pour arriver à l'exercice d'une profession » (HENGEMÜLE, 2012, p. 27).

Deux fondements se dégagent donc de cette pensée lasallienne de l'éducation. La conception spirituelle de l'éducation comme une nécessité pour la conversion et le salut des personnes, en l'occurrence les enfants. Et la conception sociologique de l'éducation comme nécessité pédagogique pour leur formation humaine. L'enfant y est pleinement placé au centre : l'éduquer comme chrétien, citoyen et professionnel.

La finalité de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes précise très clairement ces deux dimensions de l'éducation chrétienne. Selon les *Règles communes de 1718* :

La fin de cet Institut est de donner une éducation chrétienne aux enfants, et c'est pour ce sujet qu'on y tient les écoles afin que les enfants y étant sous la conduite des maîtres depuis le matin jusqu'au soir, ces maîtres leur puissent apprendre à bien vivre en les instruisant des mystères de notre sainte religion en leur inspirant les maximes chrétiennes et ainsi leur donner l'éducation qui leur convient (RC 01 03).

2.3- Les attitudes de l'éducateur

Dans la seconde partie de la *Conduite des écoles*, plusieurs moyens pédagogiques sont proposés pour la réussite scolaire : « la vigilance du maître; les signes; les catalogues; les récompenses; les corrections; l'assiduité des écoliers et leur exactitude à venir à l'heure; le règlement des jours de

⁹ Selon MORALES, les *écoles chrétiennes* sont l'évolution des sessions catéchétiques appelées « écoles », quoi que habituellement organisées dans les églises. À ces sessions catéchétiques on ajoute les premiers rudiments de la culture, l'alphabet.

congé; l'établissement de plusieurs officiers et leur fidélité à bien s'acquitter de leurs emplois; et la structure, la qualité et l'uniformité des écoles et des meubles qui y conviennent » (CE 11).

Ces neuf moyens montrent que le travail éducatif lasallien demande une grande attention à l'élève à trois niveaux : la formation de l'élève, la relation avec l'élève et la participation de l'élève à sa propre formation. L'attitude permanente du maître vis-à-vis de l'élève est la vigilance qui exige aussi la connaissance de l'élève.

2.3.1- La connaissance de l'élève

Dans la *Conduite des écoles*, il est écrit à propos des corrections des écoliers, en particulier des nouveaux venus : « On s'abstiendra de corriger les enfants dans le commencement qu'ils viennent à l'école. Il faut commencer par connaître leur esprit, leur naturel et leurs inclinations » (CE 15,06,39). La première attitude du maître est donc la connaissance de ses élèves. Selon HENGEMÜLE, à propos de la connaissance des élèves, « le Maître doit connaître ses élèves, chacun et tous, en vue du traitement pédagogique adapté de chaque élève » (HENGEMÜLE, 2012, p. 153). Il y a dans la seconde et la troisième parties de la *Conduite des écoles* une double préoccupation « connaître/procéder » qui est présentée aussi dans un texte de nature spirituelle, mais avec beaucoup d'incursions dans le domaine pédagogique, comme la *Méditation 33*. Le 1^{er} point de cette Méditation évoque la connaissance personnalisée des écoliers mais aussi le discernement des esprits.

Jésus-Christ, dans l'Évangile de ce jour, compare ceux qui ont charge d'âmes à un bon pasteur, qui a un grand soin de ses brebis; et une des qualités qu'il doit avoir, selon le Sauveur, c'est qu'il les connaisse toutes distinctement. Ce doit être aussi une des principales attentions de ceux qui sont employés à l'instruction des autres, de savoir les connaître, et de discerner la manière dont on se doit conduire à leur égard: car il faut plus de douceur à l'égard des uns, et plus de fermeté à l'égard des autres; il y en a qui demandent qu'on ait beaucoup de patience, d'autres qu'on les pousse et qu'on les anime; il est nécessaire, à l'égard de quelques-uns, qu'on les reprenne et qu'on les punisse pour les corriger de leurs défauts; il s'en trouve sur lesquels il faut continuellement veiller pour les empêcher de se perdre ou de s'égarer (MD 33,1,1).

Cette conduite dépend de la connaissance et du discernement des esprits; c'est ce que vous devez souvent et instamment demander à Dieu, comme une des qualités qui vous est des plus nécessaires pour la conduite de ceux dont vous êtes chargés (MD 33,1,2).

L'analyse de ce 1^{er} point de la Méditation 33 par Léon LAURAIRE montre la complémentarité entre la connaissance personnalisée de l'élève et le discernement des esprits. En effet, « la connaissance personnalisée appelle à un effort de compréhension intérieure, à une empathie, donc à un véritable dialogue. Elle dépasse les seules données empiriques ou scientifiques, et procède d'une intuition, d'une illumination intérieure que l'on peut demander et obtenir dans la prière » (2004, p.19-20).

En dépit d'une telle complémentarité, il est à remarquer, selon HENGEMÜLE, que le discernement des esprits relève plus du domaine spirituel que du domaine pédagogique. Car c'est « une tâche qui ne se contente pas de connaître l'intérieur de la personne, en général, mais qui se spécialise dans la perception claire de la réalité concrète de celui qui se confie à un directeur des âmes » (2004, p.154).

Des considérations pratiques de ce 1^{er} point de la Méditation 33 se trouvent dans la 2^e partie de la *Conduite des écoles*. Par exemple, à propos « des enfants qu'il faut ou qu'il ne pas corriger »¹⁰, 36 deux cas à titre illustratif : les « enfants élevés doucement et mollement » à ne pas corriger à cause de leur « naturel doux et paisible » mais « leur donner des pénitences ou les « avertir doucement » (CE 15,6,28) ; et les « enfants éventés et légers » à qui « témoigner de l'affection », « ne donner aucun emploi », « donner de temps en temps quelque récompense, afin de les rendre assidus et affectionnés à l'école, parce que ce sont eux qui s'en absentent le plus facilement, et pour les engager pendant qu'ils y seront à s'y tenir en repos et en silence » (CE 15,6,17).

De tout ce qui précède, la connaissance de l'élève est indispensable pour la réussite scolaire. Les exemples montrent que la conduite de l'éducateur, adaptée à chaque élève, demande surtout une très grande vigilance.

2.3.2- La vigilance lasallienne

Dans la *Conduite des écoles*, la vigilance est une attitude exigée au maître et à l'inspecteur des écoles. En quoi consiste-t-elle ? Dans quels domaines la vigilance s'exerce-t-elle et quels sont ses effets ?

La vigilance du maître

Elle est une attention permanente du maître à veiller sur les élèves en classe, à l'école et à l'église. Pour la réussite scolaire, elle est préférable à la correction ; en témoignent ces extraits de la *Conduite des écoles*.

La vigilance du maître dans l'école consiste particulièrement en trois choses : à reprendre tous les mots que celui qui lit, dit mal; à faire suivre tous ceux qui sont dans une même leçon; à faire garder un silence très exact dans l'école. Il doit continuellement faire attention à ces trois choses (CE 11,0,1).

Les maîtres auront une continuelle vigilance sur les écoliers pendant la sainte messe, pour remarquer de quelle manière ils s'y comportent, et les fautes qu'ils y pourraient commettre, et pour les empêcher de parler ensemble, de changer de livre, de se friser, ou de faire quelques autres sottises qui ne sont que trop communes aux enfants (CE 8,4,1).

Pour éviter la fréquence des corrections, qui est un très grand désordre dans une école, il est nécessaire de bien remarquer que ce sont le silence, la vigilance et la retenue d'un maître qui établissent le bon ordre dans une école, et non pas la dureté et les coups (CE 15,2,7).

Pour La Salle la vigilance du maître doit être à l'image de la vigilance divine :

Il est de la providence de Dieu, et de sa vigilance sur la conduite des hommes, de substituer aux pères et aux mères des personnes qui aient assez de lumières et de zèle pour faire entrer les enfants dans la connaissance de Dieu et de ses mystères [...]

Vous donc que Dieu a appelés à ce ministère, *employez selon la grâce qui vous a été donnée le don d'instruire en enseignant, et d'exhorter, en excitant ceux qui sont confiés à vos soins, les conduisant*

¹⁰ Cf. CE 15,6 : Dans cet article il est indiqué au maître comment il doit se conduire à l'égard d'un cas particulier d'écolier en matière de correction. Une typologie d'écoliers est présentée : les vicieux, les mal élevés, les volontaires, les hardis et les insolents, les éventés et les légers, les opiniâtres, les enfants gâtés, les doux et les timides, les stupides, les incommodés, les petits enfants et les nouveaux venus.

avec attention et vigilance (Rm 12,6-8), afin de remplir envers eux le principal devoir des pères et des mères à l'égard de leurs enfants (MR 193,2,2).

Dans les *Méditations pour le temps de la retraite*, La Salle précise les effets de la vigilance du maître : préserver les élèves du mal et leur inculquer la modestie et la retenue :

Il faut donc que ce soit votre premier soin, et le premier effet de votre vigilance dans votre emploi d'être toujours attentifs sur eux, pour les empêcher de faire aucune action, non seulement mauvaise, mais qui soit même tant soit peu indécente, les faisant abstenir de tout ce qui a la moindre apparence de péché. Il est aussi d'une grande conséquence que votre vigilance sur eux serve à les rendre modestes et retenus dans l'église, dans les exercices de piété qui se font dans l'école: *car la piété est utile à tout* et elle donne une grande facilité à éviter le péché et à pratiquer d'autres actions de vertu, par le grand nombre de grâces qu'elle attire sur ceux qui l'ont (MR 194 2 2).

La vigilance de l'Inspecteur des écoles

Elle diffère de la vigilance du maître par son envergure selon la définition que la *Conduite des écoles* donne de la charge de l'Inspecteur des écoles. « L'office de l'Inspecteur des écoles consiste principalement en trois choses : (premièrement) dans la vigilance qu'il doit avoir sur les écoles, sur les maîtres, sur les écoliers; (deuxièmement) de les distribuer dans les classes, et de leur assigner leur leçon; (troisièmement) de les changer de leçon lorsqu'ils sont capables d'une plus avancée. » (CE 20,1,5)

De façon pratique, plusieurs tâches lui sont assignées :

L'Inspecteur des écoles veillera à l'égard des écoliers : qu'ils soient venus avant qu'on commence l'école, et qu'ils ne s'en absentent point, sans permission et sans une juste nécessité bien reconnue, qu'ils soient modestes, retenus et édifiants dans les rues. Qu'ils ne s'attroupent pas, ni en venant à l'école, ni en retournant; qu'aucun ne s'arrête et ne crie dans les rues, qu'ils ne restent point dans la rue, ni devant la porte de l'école, lorsqu'elle est ouverte; qu'ils ne se battent point ni ensemble, ni avec d'autres, qu'ils ne s'arrêtent pas dans les rues, non pas même pour uriner; qu'ils ne fassent pas leur nécessité dans les rues, en venant à l'école, ni en retournant. Qu'ils entrent modestement et sagement dans l'école, Qu'ils y demeurent dans le silence; qu'ils aient toujours leurs yeux sur leur livre, qu'ils suivent dans la leçon et qu'ils disent bas ce que le lecteur dira haut (CE 21,3,1).

Les analyses de Léon LAURAIRE et d'Edgard HENGEMÛLE sur la vigilance permettent de la comprendre de façon globale et plus positive. L'usage que La Salle fait de la vigilance dans la *Conduite des écoles* va au-delà du sens¹¹ donné à ce terme au XVII^e siècle. À cette époque, la vigilance avait une forte connotation disciplinaire. Elle était réduite à la surveillance et se servait des corrections comme moyen pour instaurer l'ordre dans les écoles. En tant qu'une des vertus du Maître lasallien, la vigilance lasallienne est d'abord exercée par l'éducateur sur lui-même avant d'être dirigée vers l'élève. Léon LAURAIRE note qu'elle est une attitude tournée vers l'exercice de la tâche éducative, la conscience qu'a l'éducateur de sa responsabilité et son engagement lucide et généreux dans la relation éducative. Elle est alors un élément essentiel au ministère d'éducation chrétienne et se déploie en trois dimensions :

- La *dimension éducative* : elle s'étend à l'ensemble du comportement de l'élève (attitudes en classe, comportement dans le travail, fréquentations à l'extérieur). C'est un devoir du

¹¹ Au XVII^e siècle, la vigilance était conçue comme une « grande application d'esprit qu'on a pour prendre garde à quelque chose. Action de la personne qui est alerte et qui a l'œil à quelque chose, afin que tout aille bien selon qu'on le souhaite ». (Nouveau Dictionnaire Français de Pierre Richelet, 1709, cité par LAURAIRE, CL 62, p. 173).

Maître dans et hors de l'école, pendant le temps de présence des élèves, mais aussi en vue de leur avenir personnel, professionnel et chrétien.

- La *dimension spirituelle et pastorale* : la vigilance s'enracine dans une théologie du salut. Le Maître chrétien doit devenir un « bon pasteur » vigilant, afin d'éloigner les enfants du péché, les amener à se convertir, donc à se sauver.
- La *dimension préventive* : La vigilance doit prévenir les désordres dans les classes et les difficultés dans les apprentissages, donc éviter le recours aux sanctions (corrections). Elle permet d'assurer la qualité et la solidité des acquisitions ; d'éveiller ou de soutenir l'attention ; de créer une ambiance de silence propre au travail de tous ; de mettre en œuvre un travail à la mesure de chacun.

La vigilance lasallienne ne vise pas seulement à protéger l'élève par ses effets dissuasifs, mais à l'aider dans une croissance spirituelle de qualité. C'est un chemin royal d'éducation à la liberté personnelle et à l'autonomie responsable, dans un climat de confiance réciproque et de sérénité. (LAURAIRE, 2006, p.174-175).

Dans un sens plus pragmatique, pour Edgard HENGEMÜLE, la vigilance est « l'observation que le zèle du Maître le porte à exercer en tout temps et en tout lieu. » (2012, p.158). Elle consiste à s'efforcer à donner à chaque élève une attention différenciée, adaptée et personnalisée.

- *L'attention différenciée* : La Salle créa et accepta de diriger des œuvres diverses, pour s'occuper des différents types d'élèves et de différents besoins éducatifs.
- *L'attention adaptée* : orienter l'action éducative, l'adapter à la réalité concrète de chacun des élèves. Les caractéristiques de l'élève auquel l'école est disposée à adapter son action, peuvent être : physiques (âges et taille des élèves), sociales (provenance et condition socio-économique des élèves) ou psychologiques (manière d'être, inclinations, qualités, niveau, désirs légitimes et rythme personnel des élèves).
- *L'attention personnalisée* : les Maîtres utilisent parallèlement à la méthode simultanée, le mode individuel, avec une attention personnalisée à chaque élève.

2.4- Les méthodes et les pratiques

Parmi les neuf moyens pédagogiques exposés dans la *Conduite des écoles*, deux sont utilisés pour bien connaître l'élève, le valoriser et le responsabiliser afin de le former à devenir une personne compétente et responsable. Ce sont les *Catalogues* et les *Offices*.

2.4.1- L'usage des Catalogues : bien connaître l'élève

Il existait six types de catalogues à l'usage du maître, de l'inspecteur des écoles et des écoliers. Nous avons préféré les *catalogues de réception* et les *catalogues des qualités bonnes et mauvaises des écoliers* à cause de l'utilité qu'ils présentent pour la centralité de l'élève.

Les catalogues de réception

Dans la *Conduite des écoles*, « Les catalogues de réception sont ceux sur lesquels seront écrits tous les noms des écoliers reçus et admis pour les écoles, depuis le commencement de l'année scolaire¹² jusqu'à la fin » (CE 13,1,1). « Tous les catalogues (de réception) de toutes les années seront écrits de suite dans un gros registre; les écoliers reçus dans une année séparément de ceux qui auront été reçus dans une autre » (CE 13,1,2).

Ils contiennent toutes les informations sur la personne de l'écolier. Ces informations concernent la personne de l'élève : « nom et surnom de chaque écolier reçu, son âge ; s'il a été confirmé, s'il a communiqué, depuis quel temps » ; sa famille « le nom de son père et de sa mère, ou, s'il est orphelin de l'un ou de l'autre, le nom de la personne chez laquelle il demeure ; la rue, l'enseigne, la chambre et la paroisse » ; sa scolarité actuelle « à quelle leçon et à quel ordre de leçon il a été mis; s'il ne doit point venir à l'école depuis le commencement jusqu'à la fin; à quelle heure ils doivent venir le matin et l'après-midi, et quel jour il peut s'absenter par semaine » ; sa scolarité antérieure « s'il a déjà été à l'école et combien de temps; s'il a été chez un seul ou plusieurs maîtres et combien; pour quel sujet il l'a ou les a quittés ; s'il a désisté d'aller à l'école et combien de temps » (CE 13,1,10).

Toutes ces informations montrent l'importance accordée à la personne de l'élève et le souci du maître de tenir compte de tous les aspects de sa vie. D'autres informations seront complétées au cours de l'année par le Directeur à propos de : son caractère; sa fréquentation des sacrements; sa régularité à l'école; sa ponctualité à l'école; son application à l'étude et son apprentissage; sa connaissance religieuse; sa conduite morale; sa sortie de l'école (CE 13,1,11).

De même, le Directeur complétera le catalogue par « ce qu'il aura jugé bon d'y ajouter » (CE 13,1,12) comme « métier des parents, les maladies dont l'élève peut souffrir, faits de la vie morale du candidat » (HENGEMÜLE, 2012, p. 156).

Les catalogues des qualités bonnes et mauvaises des écoliers

Selon la *Conduite des écoles*, ces catalogues sont établis par les maîtres au terme de l'année scolaire :

...Tous les maîtres feront chacun un catalogue de leurs écoliers, dans lequel ils marqueront: leurs bonnes et mauvaises qualités, selon qu'ils les auront reconnues pendant l'année. Ils écriront le nom et surnom de chaque écolier, combien de temps il y a qu'il vient à l'école, la leçon et l'ordre de leçon dans lequel il est, le caractère de son esprit, s'il a de la piété dans l'église et dans les prières, s'il n'est pas sujet à quelques vices... (CE 13,4,1).

La particularité de ce type de catalogue se note par rapport à son contenu. Il donne une connaissance précise et profonde de chaque élève tel qu'il est connu par ses maîtres respectifs. HENGEMÜLE la qualifie d'une « radiographie de la réalité de l'élève telle que le Maître l'a observée au long de l'année scolaire : son caractère, son comportement scolaire, sa vie religieuse et morale, sa conduite, les qualités et les défauts observés, les « Offices » qu'il a remplis pendant l'année et sa manière de le faire, l'attitude de sa famille par rapport à lui en tant que fils et en tant qu'élève » (2012, p.156). En cela, ces catalogues ont une double fonction psychopédagogique : premièrement, ils attirent l'attention sur les aspects qu'il faut avoir présents dans la façon de procéder avec l'élève » ; deuxièmement, ils « offrent des indications pédagogiques pour rendre ce traitement fructueux » (cf. HENGEMÜLE, 2012).

¹² Année scolaire.

Les *catalogues des qualités bonnes et mauvaises des écoliers* sont à l'usage du maître et du Directeur d'école. A cause de leur grande importance, ils sont gardés par le Directeur et sont l'objet de soin particulier.

2.4.2- Les Offices : participation de l'élève à sa formation

Les offices sont des services confiés aux élèves. La *Conduite des écoles* présente quatorze « officiers » qui seront assumés par les élèves :

...le récitateur des prières; le ministre de la sainte messe; l'aumônier; le porte-aspersoir; le porte-chapelets et ses adjoints; le sonneur; l'inspecteur et les surveillants; les premiers de bancs; les visiteurs des absents; les distributeurs et collecteurs des papiers; les distributeurs et collecteurs des livres; les balayeurs; le portier; le clavier (CE 18,0,1).

Ce sont là des responsabilités que le maître confie aux élèves, sur avis de l'inspecteur des écoles ou du Directeur¹³, pour leur participation à la bonne marche de la classe et de l'école : sonneur, inspecteur et surveillants, etc. ; aux activités religieuses (prières et célébrations) : récitateur des prières; celui qui dit ce que le prêtre doit dire, dans les répétitions de la sainte messe.

Ces offices constituent surtout une pratique éducative efficace pour former les élèves à la responsabilité et au service des autres¹⁴. Ils favorisent la centralité de l'élève parce qu'ils permettent le développement et l'exercice de ses dons, de ses talents, et sa pratique de valeurs sociales comme celles citées. Parce qu'ils sont aussi la preuve de la grande confiance envers les élèves.

Cependant, deux remarques sont importantes à faire à propos des offices. La première remarque est que les offices n'étaient pas exclusifs à l'école lasallienne. POUTET¹⁵ tout comme LAURAIRE notent que les offices étaient mentionnés aussi dans « l'École Paroissiale » de Jacques Batencour et dans les « Règlements » du Père Barré. La seconde remarque, les offices étaient sous le contrôle du maître et laissaient peu d'initiative aux élèves. Car « les officiers n'étaient pas volontaires, mais choisis par le maître, et avaient un rôle surtout fonctionnel, jamais décisionnel » (LAURAIRE, 2006, p. 227).

Au terme de l'étude la centralité de l'élève dans la pédagogie lasallienne des origines, il apparaît clairement que la connaissance de l'élève et la vigilance sont deux attitudes fondamentales du maître lasallien. Elles manifestent la volonté permanente de La Salle et des premiers Frères de créer des « écoles des relations » qui favorisent une éducation humaine et religieuse des écoliers, de façon adaptée et personnalisée. A partir des deux types de catalogues, on perçoit l'importance accordée à la personne de l'élève et le grand désir de connaître tous les aspects de sa vie pour en tenir compte dans son éducation. Les offices, quant à eux, montrent l'effort constant de former les écoliers à la

¹³ « Tous ces officiers seront nommés par le maître dans chaque classe, le premier jour qu'on tiendra l'école après les vacances. Chaque maître prendra avis là-dessus du Directeur ou de l'Inspecteur des écoles, et, s'il est besoin dans la suite de les changer ou d'en changer quelqu'un, la nomination de l'autre ou des autres se fera de la même manière. » (CE 18,0,2).

¹⁴ « Les offices font partie des dispositions éducatives pour lutter contre la violence et instaurer un climat de paix. « En réponse à la violence, l'école voulait donc, dans un climat de foi chrétienne, apprendre aux enfants à... travailler gratuitement à la bonne marche du groupe en exerçant des *offices* et autres actions d'entraide... » (LAURAIRE, 1996, p. 64)

¹⁵ Dans les Règlements de 1677 du Père Barré, il est écrit à propos des « officières » : « Pour habituer les « petites filles » tant à la pratique des vertus qu'au soin du ménage la maîtresse, associée à Françoise Duval, leur confie « quelques petites charges dans l'école » en procédant à des changements chaque mois, ou tous les deux mois, à sa convenance. Les titulaires de ces charges se nomment « officières »... » (POUTET, 1995, p. 57).

responsabilité et au service des autres. Ce sont là des repères à partir desquels la question de la pertinence de la pédagogie lasallienne peut se poser aujourd'hui. Ils peuvent aussi servir à apprécier la fidélité des lasalliens dans le domaine pédagogique.

41

Notons que le Projet éducatif lasallien a connu une évolution très remarquable, que la pensée lasallienne a été très enrichie par les expériences des Frères dans le domaine éducatif et pédagogique. Dans le chapitre 9 de la récente publication des Études lasalliennes N° 17 (2013), F. Léon LAURAIRE montre comment l'Institut a régulièrement adaptée le Projet éducatif lasallien dans une « fidélité créative » et dans la recherche de l'excellence en tenant compte des expériences des Frères, des progrès de la méthodologie, des prescriptions législatives des pays et des changements sociétaux. Pour ce fait, la *Conduite des Écoles* a été une dizaine de fois rééditée sur décision du Chapitre Général et de Frère Supérieur Général, au cours d'une période de 210 ans (1717-1916).

III- L'EXPÉRIENCE LASALLIENNE DANS LE DISTRICT DU GOLFE DU BÉNIN

Trois siècles après La Salle et les premiers Frères, maîtres des écoles chrétiennes, et dans un contexte totalement différent de celui de la France du XVII^e-XVIII^e siècles, les Frères et leurs collaborateurs laïcs du District du Golfe du Bénin sont engagés dans le service éducatif de nombreux enfants et jeunes africains pauvres. Cette partie étudie principalement la pratique de la pédagogie lasallienne dans les œuvres lasalliennes du District, en particulier les établissements d'Enseignement Secondaire Général. Elle prend en compte les situations éducatives de deux pays, le Bénin et le Togo.

3.1- La présentation du District du Golfe du Bénin

Situé en Afrique de l'Ouest, le District du Golfe du Bénin compte actuellement 32 Frères dont 22 vivent dans huit communautés au service de huit œuvres lasalliennes dans quatre pays. Ce sont de l'Est à l'Ouest : le Bénin (présence depuis 1956), le Togo (présence depuis 1953), la Côte d'Ivoire (présence depuis 1979) et la Guinée (présence depuis 1998). Tous ces États, démocratiques et laïcs, utilisent le Français comme langue de travail et d'enseignement.

Les œuvres lasalliennes du District sont diversifiées :

États	Communauté	Œuvres
Bénin	2	Collège d'Enseignement Secondaire Général : 2
Togo	4	Collège d'Enseignement Secondaire Général : 3 Formation Rurale : 1 Direction diocésaine de l'Enseignement catholique : 1
Côte d'Ivoire	1	Foyer d'éducation et réinsertion sociale des enfants : 1
Guinée	1	Formation Technique et Professionnelle : 1

Sources : Intercom N° 132, Mars 2007, p. 7. Actualisation personnelle.

Tableau 1 : Présentation des communautés et œuvres du District du Golfe du Bénin

Les établissements d'Enseignement Secondaire Général du District existent seulement au Bénin et au Togo. De ce fait, nous étudions les expériences pédagogiques lasalliennes dans ces deux États.

- **Au Bénin**

42

La République du Bénin a une superficie de 114 763 km² et une population totale de 9 877 292 hab. Les enfants et les jeunes représentent 54% de cette population : les 0 à 14 ans (44,1%) et les 15-24 ans (19,9%). Le taux d'alphabétisation est estimé à 34,7% (47,9% chez les hommes et 23,3% chez les femmes), tandis que le taux de scolarisation est supérieur à 90%¹⁶.

Il existe deux œuvres lasalliennes au Sud du Bénin dans l'Enseignement Secondaire Général¹⁷ pour des élèves (garçons et filles) ayant achevé le cycle primaire. La première œuvre est le Collège Mgr Steinmetz¹⁸ de Bohicon à 135 km de Cotonou, la capitale économique. Il existe dans ce Collège un internat pour les élèves garçons béninois ou étrangers. La seconde œuvre est le Collège Catholique La Salle d'Akassato, à 25 km de Cotonou. C'est un établissement nouvellement ouvert en 2011 et qui compte actuellement les classes de 6^e et 5^e.

La communauté éducative de ce collège compte trois Frères, tandis que celle du Collège Mgr Steinmetz de Bohicon, quatre Frères.

- **Au Togo**

La République du Togo a une superficie de 56 785 km² et une population totale de 6 961 049 hab. Les enfants et les jeunes, seulement les 0 à 14 ans, représentent 40,9% de cette population. Le taux d'alphabétisation est estimé à 60,9% (75,4% chez les hommes et 46,9% chez les femmes), tandis que le taux de scolarisation, dans l'enseignement primaire est supérieur à 80%¹⁹.

Les Frères des écoles chrétiennes dirigent trois établissements d'Enseignement Secondaire Général du Togo. Au Sud, dans le village de Togoville (situé à 69 km de Lomé, la capitale politique et économique du Togo), une communauté de quatre Frères, avec des collaborateurs laïcs animent le Collège Saint Augustin. Cet établissement a la même structure que celle de Mgr Steinmetz de Bohicon au Bénin : deux cycles avec un internat pour les garçons togolais ou étrangers. En plus, il y a un internat pour les filles, confié aux Sœurs de Notre Dame de l'Église, une Congrégation religieuse féminine locale. Au Nord, dans la ville de Dapaong (à 638 km de Lomé), une communauté de quatre Frères, avec des collaborateurs laïcs, tiennent le Collège La Salle (premier cycle) et le Collège Saint Athanase (deuxième cycle).

¹⁶ Stefan Helders (cf. www.world-gazetteer.com). Ces informations sont des projections sur juillet 2013 à partir des statistiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002 au Bénin.

Selon le *Plan décennal du développement du secteur de l'éducation 2006-2015*, en 2002 le taux de scolarisation pour les enfants de 6-11 ans dans l'enseignement primaire était de 90,35%. (p. 14)

¹⁷ Selon le programme officiel du Bénin, l'Enseignement Secondaire Général vise à approfondir chez l'élève, les apprentissages du cycle précédent, tout en développant le sens de l'observation, le raisonnement logique et l'esprit de recherche. Ce niveau d'enseignement est assuré dans les collèges et lycées pour une durée totale de sept ans répartis en deux cycles d'étude : le premier cycle couvre les quatre premières années (classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e) et le second cycle s'étend sur les trois dernières années (classes de 2^e, 1^{ère} et Terminale). La fin des études du premier cycle est sanctionnée par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). La fin des études du second cycle est sanctionnée par le Baccalauréat, diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur.

¹⁸ Cet établissement a connu une évolution à quatre étapes. D'abord, il était une école normale ou « Cours normal Mgr Steinmetz », ouverte par les Frères canadiens en 1954. Ensuite, après l'Indépendance du pays, en 1964 il est devenu un établissement secondaire géré par les Frères. Puis, il était nationalisé par le gouvernement militaire révolutionnaire en 1974 pour servir comme École Normale Intégrée jusqu'en 1989. Enfin, depuis 1991 les Frères l'ont repris pour en faire de nouveau l'actuel Collège.

¹⁹ Dans le *Programme du gouvernement (togolais) en matière d'éducation (septembre 1996)*, la politique de développement du secteur éducatif a mis l'accent sur l'enseignement primaire en vue d'atteindre un taux net de scolarisation de 80 % l'an 2000 à 2010.

Notons qu'au Togo, le Baccalauréat comprend deux parties : la 1^{ère} partie ou le probatoire (BAC 1) est passée à la fin de la classe de 1^{ère} et est une condition obligatoire pour accéder à la classe de Terminale.

3.2- Les finalités éducatives des systèmes éducatifs nationaux

Les systèmes éducatifs nationaux du Bénin et du Togo intègrent des finalités communes aux systèmes éducatifs africains. Ces finalités se résument essentiellement en neuf objectifs généraux axés sur la personne du sujet en éducation et son développement humain, son éducation et sa formation en vue de sa participation active et responsable au développement des sociétés africaines. Les objectifs généraux sont :

...favoriser le développement personnel à travers un épanouissement physique, intellectuel et moral ; stimuler l'esprit d'initiative et d'entreprise ; cultiver l'esprit de citoyenneté à travers l'amour de la patrie afin que l'individu soit capable de la défendre et de la développer ; il devrait promouvoir un esprit de citoyenneté responsable, le sens de la démocratie, de l'unité nationale, des responsabilités et de la justice sociale ; développer en l'individu l'esprit de solidarité, d'intégrité, d'équité, de justice de loyauté, de tolérance et de paix ; cultiver le respect d'autrui notamment l'équité entre les genres mais aussi le respect de la diversité linguistique, confessionnelle et culturelle ; garantir la formation afin que l'individu fasse preuve de discipline et de rigueur dans le travail et qu'il soit utile à sa société et à lui-même ; développer le sens des valeurs universelles ; développer chez l'individu toutes ses potentialités afin de le rendre capable de participer activement par ses compétences au développement de son pays (KOUSSOUBE, 2011, p. 4).

Chaque État africain fait des adaptations de ces objectifs généraux en tenant compte de sa politique éducative. Au Bénin, l'école vise à « former des hommes [et des femmes] sans cesse performants dotés d'esprit d'initiative, ayant le goût de la recherche, capables de s'auto-employer, de créer des emplois et de contribuer efficacement au développement du Bénin » (AGLO, 2000, p. 15). Tandis qu'au Togo, il s'agit de « former un citoyen à l'esprit critique, capable de s'adapter aisément à toutes les situations nouvelles, plein d'initiatives et apte à agir sur le milieu pour le transformer » (NYAME et NUAKEY, 2000, p. 71).

Dans ces deux États, l'école est démocratique et laïque ; elle vise principalement la formation intégrale de la personne. Le document officiel de la réforme de l'éducation au Togo l'exprime bien. « La formation intégrale de l'individu visée impliquait la prise en compte des priorités suivantes : l'épanouissement intégral de la personne humaine ; l'enracinement de l'élève dans son milieu ; la participation active de l'élève au processus de développement de la communauté ; l'intégration sociale harmonieuse dans la vie de la communauté » (NYAME et NUAKEY, 2000, p. 72).

Comment l'école peut-elle réaliser ces finalités éducatives ? Quelle pédagogie est appropriée à la formation intégrale de l'individu ? L'école lasallienne et la pédagogie lasallienne sont bien pertinentes dans les systèmes éducatifs nationaux du Bénin et du Togo. Premièrement la communauté éducative qui caractérise l'école lasallienne est un cadre très favorable à l'épanouissement intégral de l'élève et à son intégration sociale harmonieuse dans la vie de la communauté. Deuxièmement, la pédagogie lasallienne offre les moyens pédagogiques pour l'enracinement de l'élève dans son milieu et sa participation active au processus de développement de la communauté. Troisièmement, la vigilance lasallienne est l'attitude de l'éducateur la plus appropriée pour réaliser les quatre dimensions (citées ci-dessus) de la formation intégrale de l'élève. La connaissance effective de l'élève est indispensable pour parvenir à la réalisation de sa formation intégrale.

Les Frères et leurs collaborateurs laïcs participent à la formation intégrale ainsi visée, par l'éducation humaine et religieuse des jeunes, conformément aux finalités des systèmes éducatifs nationaux, mais dans la fidélité au Projet éducatif lasallien. Comment expérimentent-ils la connaissance de l'élève et la vigilance lasallienne dans les cinq établissements d'enseignement secondaire général du Bénin et du Togo ?

3.3- Les efforts pédagogiques dans le District

Les efforts pédagogiques des Frères et de leurs collaborateurs laïcs se définissent essentiellement par la création de communauté éducative et l'animation pédagogique commune dans les huit établissements d'Enseignement Secondaire Général du District. Deux plans de formation et d'animation pédagogique, le *Tutorat* et le *vif de l'école lasallienne* ont été respectivement élaborés en 1996 et 1997 pour conduire efficacement ces efforts.

3.3.1- La création de communauté éducative

Le premier effort du District est la création de véritable communauté éducative dans chacun des établissements lasalliens dans les Collèges d'Enseignement Secondaires du Bénin et du Togo. Dès son entrée dans l'établissement, tout nouveau membre (professeurs et élèves) est informé de la spécificité de l'école lasallienne : une communauté éducative formée par les enseignants, qui sont les adultes, et les élèves, les jeunes confiés aux soins des adultes. Cette communauté éducative est organisée en fonction des élèves pour donner la meilleure réponse à leurs besoins éducatifs à travers les activités scolaires et pastorales.

- L'équipe de direction

Cette équipe est chargée de l'administration de l'établissement. Elle est composée du Directeur, du Censeur, du Surveillant, de l'Économe et, si possible, du responsable de l'internat. Le directeur est le chef d'établissement. Le censeur, son premier et direct collaborateur, est chargé principalement du fonctionnement pédagogique. Le Surveillant, collaborateur du censeur, assure le maintien de la discipline au Collège.

- La communauté éducatrice

Au sein de la communauté éducative, la communauté éducatrice est composée de tous les membres du corps enseignant. Elle concentre toute son attention sur les personnes des élèves, particulièrement sur les plus nécessiteux. Ses membres sont chargés d'assurer les cours d'enseignement officiels ou propres au Collège. Parmi eux, certains enseignants (Frères et Laïcs) sont choisis par la Direction pour assumer la charge de professeur titulaire de classe.

- La communauté des élèves

La communauté des élèves est constituée de tous les élèves des différentes classes selon l'organisation pédagogique du Collège en fonction du nombre de cycle d'enseignement. Il existe en son sein le Bureau du Collège constitué par les délégués élus par les bureaux de classe.

3.3.2- *L'animation pédagogique*

45

Le deuxième effort du District est l'animation pédagogique qui consiste en la formation du personnel enseignant Frères et Laïcs, puis en l'application du *Tutorat* pour le suivi et l'accompagnement des élèves.

- *La formation initiale et continue de la communauté éducatrice*

La formation initiale des collaborateurs laïcs porte essentiellement sur la vocation de l'éducateur. Elle vise un changement de mentalité sur la fonction de l'éducateur pour accéder à la compréhension de l'éducation comme un ministère. Le cheminement proposé au collaborateur est en trois étapes en rapport avec les trois niveaux de compréhension de la fonction enseignante :

- le niveau du métier où l'enseignant se considère comme un travailleur de l'enseignement motivé par sa propre subsistance et celle de sa famille dont il a la responsabilité ;
- le niveau de la profession où l'enseignant se voit comme un professionnel de l'enseignement, motivé par sa reconnaissance sociale, et se montre compétent ;
- le niveau de la vocation où l'enseignant se considère comme un éducateur, motivé par le service et la créativité pour répondre aux besoins des élèves.

La formation initiale est soutenue d'une part par l'accompagnement individuel des collaborateurs selon leur motivation et leur engagement, et d'autre part par la formation continue des collaborateurs plus avancés et plus engagés dans le suivi et l'accompagnement des élèves.

La formation continue est assurée par chaque Collège avec la collaboration de personnes ressources. Au niveau du District, elle est organisée par le Responsable de la Mission Éducative Lasallienne pendant les grandes vacances. Par exemple, les contenus de la formation continue des vacances 2012 et 2013 au niveau du District portent sur l'animation pédagogique d'un établissement.

- *Le Tutorat*

Le Tutorat est un guide pédagogique élaboré par le District pour le suivi et l'accompagnement des élèves collectivement et individuellement par le professeur titulaire. Il est axé sur une relation d'aide personnalisée des élèves et son élaboration, inspirée de la *Conduite des écoles*.

Le Professeur titulaire

La responsabilité de professeur titulaire de classe est confiée à « un professeur de l'établissement qui a la confiance de la direction, de ses collègues et de ses élèves » (Sous-District du Golfe du Bénin, 1996, p. 5). Ce professeur est non seulement « imprégné de l'esprit lasallien », mais il est aussi « une personne de relations, un enseignant qui a de l'autorité et de la crédibilité auprès des élèves, qui a de bons rapports avec les collègues qui enseignent dans la classe » (Sous-District du Golfe du Bénin, 1996).

Cette fonction qui est une responsabilité de l'éducateur n'est pas rémunérée et exige du professeur titulaire la « conscience professionnelle faite de compétence, ponctualité, régularité et sérieux dans le travail, responsabilité et implication dans les activités extrascolaires (alphabétisation, sport, théâtre, revue du collège)... » (Sous-District du Golfe du Bénin, 1996).

Le professeur titulaire parvient à veiller sur les élèves de sa classe par ses rapports avec eux, ses rapports avec les autres professeurs de la classe et ses rapports avec la direction.

46

Les rapports du professeur titulaire avec les élèves de sa classe

Le professeur titulaire est le conseiller patient et ouvert qui sait écouter ; il est à la disposition de toute la classe, mais il évite tout paternalisme. Il doit bien connaître ses élèves, pour cela il peut avoir accès à leurs dossiers. Il encourage les élèves à persévérer dans leurs efforts et les aide à améliorer leurs méthodes de travail. Il aide tous les élèves en difficulté. Il organise sa classe : en présidant et confirmant l'élection des élèves responsables pour animer la classe, en convoquant et en présidant les réunions de classe. Le premier jour de la rentrée, il s'occupe d'informer les élèves du Règlement intérieur, du projet éducatif et de tout renseignement pratique. Il suit la bonne marche de sa classe : dans le travail, la propriété, l'exécution correcte des tâches qui lui sont assignées. Il rend compte du travail de la classe : calcule les moyennes, et établit les bulletins...

Les rapports du professeur titulaire avec les professeurs de la classe

Le professeur titulaire prend contact avec les professeurs qui enseignent dans sa classe pour assurer la cohésion, la continuité et la complémentarité (esprit interdisciplinaire). Il les invite à des réunions périodiques pour programmer les travaux de maison afin d'éviter la surcharge de travail, pour étudier les problèmes et les besoins de la classe, pour suggérer des solutions ou des améliorations.

Les rapports du professeur titulaire avec la Direction du Collège

Le professeur titulaire fait le lien entre la direction et la classe pour résoudre les problèmes d'ordre matériel, informer la direction des réunions tenues (compte rendu), résoudre d'éventuelles difficultés. En accord avec la direction, il peut convoquer les parents d'élèves en cas de besoin.

Le professeur titulaire dispose de quelques moyens dans l'accomplissement de ses tâches. L'accueil des élèves le premier jour de la rentrée lui permet d'établir un climat de confiance et de respect mutuel. La *Réflexion Quotidienne du Matin* l'aide à former et à unir les esprits des élèves de la classe. L'entretien personnel programmé au moins une fois par trimestre avec chaque élève. Le fonctionnement dynamique et responsable du conseil de classe.

Les responsabilités des élèves dans la classe et dans l'établissement

Le professeur titulaire organise sa classe par l'élection d'un bureau. Ce bureau est composé de : le major de classe est le porte-parole de la classe et chargé de l'ordre dans la classe ; le vice-major chargé du matériel et équipement de la classe ; les trois conseillers dont le conseiller spirituel, chargé de la prière, le conseiller social chargé des malades et des absents, et le conseiller sportif, chargé des activités sportives.

Une telle organisation permet la participation des élèves à la vie de la communauté éducative.

- La connaissance de l'élève

Un système informatisé de recueil et de gestion des informations sur chaque élève existe au niveau de l'administration de chaque établissement scolaire. Les procédés et les moyens utilisés sont : le dossier scolaire de chaque élève, les entrevues avec l'élève et les contacts avec les parents, les observations directes des élèves par les professeurs en classe et dans le Collège.

Le dossier scolaire de l'élève

47

Une fiche personnelle de renseignements est remplie par l'élève et les parents (ou tuteurs) à l'inscription. Les informations recueillies concernent l'identité de l'élève, son âge, sa résidence, sa religion, sa scolarité antérieure, sa santé ; la situation familiale : contact, profession des parents, nationalité ; régime de scolarité : interne, externe, etc. D'autres documents scolaires personnels de l'élève complètent ce dossier. Il est gardé au Secrétariat et actualisé à la fin de chaque année scolaire durant la scolarité de l'élève dans le Collège. Grâce au programme informatique les informations numérisées sont facilement consultées par le directeur en cas de besoin.

Le Tutorat met à la disposition du professeur titulaire une fiche personnelle de l'élève pour servir de guide des entrevues personnelles.

Les entrevues et les observations

Les entrevues de l'élève et de ses parents avec la direction sont systématiques à l'inscription de l'élève. Les entrevues avec le titulaire de classe sont à l'initiative de ce dernier : au moins une entrevue trimestrielle par élève. Le Tutorat met à sa disposition (éventuellement des autres professeurs) six grilles d'observations de l'élève pour diverses appréciations : observations spéciales (dispense dans une matière...), absences-ponctualité, discipline-conduite-sens social, responsabilité-travail personnel, méthodologie-raisonnement-synthèse, relations avec les autres professeurs.

Les autres professeurs communiquent les informations des observations directes des élèves lors des réunions avec le professeur titulaire ou lors des réunions de conseil d'évaluation, de fin de trimestre et de fin d'année présidées par le directeur.

Toutes les informations recueillies sur l'élève favorisent une connaissance personnalisée de l'élève. Elles sont également utiles au professeur titulaire, et à toute la communauté éducatrice, dans le suivi et l'accompagnement personnalisé des élèves.

CONCLUSION

L'expérience lasallienne du District du Golfe du Bénin permet de se rendre compte de la fidélité des Frères et de leurs collaborateurs à l'inspiration pédagogique de La Salle par des efforts de création de communauté éducative dans les établissements scolaires, de formation du personnel et du suivi des élèves grâce au *Tutorat*, pédagogie inspirée de la *Conduite des écoles*. Tous ces efforts mettent en valeur la centralité de l'élève dans la pédagogie lasallienne pratiquée dans ces établissements.

Les avantages de cette expérience sont surtout la vigilance assumée par le professeur titulaire de classe. La confiance et le respect qui caractérisent les relations du professeur titulaire avec les élèves de sa classe. La responsabilité accordée aux élèves en les organisant en bureaux de classe et en bureau du collège pour participer à la vie de la communauté éducative. Le système de connaissance de l'élève au service du professeur titulaire pour lui permettre de bien connaître les élèves dont il a la charge.

Ce travail de recherche nous a permis de vérifier que la pédagogie lasallienne est pertinente dans le contexte des systèmes éducatifs nationaux du District du Golfe du Bénin. Qu'elle constitue effectivement une référence théorique et pratique fondamentale pour les éducateurs en matière d'éducation humaine et religieuse, et en matière d'accompagnement des élèves.

Du fait que la recherche ne visait pas une étude évaluative, nous avons volontairement évité de chercher les avantages du Tutorat et les difficultés rencontrées par les professeurs titulaires. Une telle étude aiderait à mesurer l'efficacité du Tutorat dans le but de procéder à son amélioration.

Vu l'expérience vécue, on ne peut qu'encourager le District du Golfe du Bénin à continuer d'offrir une communauté éducative dans laquelle les élèves et les professeurs vivent et partagent la foi et l'expérience de Dieu. Une communauté éducative qui valorise les relations fraternelles de confiance mutuelle, de service, de foi, de responsabilité, dans laquelle les adultes prennent soin des plus jeunes.

Références bibliographiques

- Aglo J. (2000), Réformes des systèmes éducatifs et réformes curriculaires : situation dans les États membres représentés . Dans : « Politique de refondation curriculaire, processus de développement curriculaire, réalités locales et défis du XXI^e siècle » . Commission Nationale Gabonaise pour l'Unesco et Bureau International d'Éducation. Rapport final du séminaire-atelier Libreville, Gabon, 23 au 28 octobre 2000, p. 12-21. Recouvert de [http :
//www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/archive/.../libreville.pdf](http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/archive/.../libreville.pdf)
- Bertrand, Yves. *Théories contemporaines de l'éducation, Chronique sociale*, Collection « Synthèse », Ottawa. 1993.
- Hengemüle Edgard. *Une proposition éducative : Jean-Baptiste de La Salle*, Traduit par Léon Lauraire, Salvator, Paris. 2012.
- Helders S. Population mondiale. Recouvert de [http: //www.world-gazetteer.com](http://www.world-gazetteer.com)
- Houssaye, J. Le triangle pédagogique ou comment comprendre la situation pédagogique. Dans : *La pédagogie : une encyclopédie pour aujourd'hui*. ESF Éditeur, Paris. 1993, p. 13-24.
- Koussoubé, B. C. Les systèmes éducatifs et les transformations des sociétés africaines. Synthèse du rapport intermédiaire. 2011. Recouvert de [http:
//www.apf.francophonie.org/.../2011_cecac_rapport_systeme_educatif.pdf](http://www.apf.francophonie.org/.../2011_cecac_rapport_systeme_educatif.pdf).
- La Salle, J.-B. *Œuvres complètes*. Rome. Frères des Écoles Chrétiennes. 1993.
- CE - Conduite des écoles
MR - Méditations pour le temps de la retraite.
MD - Méditations pour les dimanches
RC - Règles communes
- Lauraire, Léon. Conduite des écoles chrétiennes. Rome. Frères des Écoles Chrétiennes. *Thèmes Lasalliens 3*, 1996, p. 53-74.
- Lauraire, Léon. (1996). École. Rome. Frères des Écoles Chrétiennes. *Thèmes Lasalliens 3*, 1996, p.117-124.
- Lauraire, Léon . *La Conduite des écoles chrétiennes*. Rome. Frères des Écoles Chrétiennes. Cahiers MEL 12. 2004.
- Lauraire, Léon . *La Conduite des écoles. Approche pédagogique*. Rome. Maison Saint Jean-Baptiste de La Salle. Cahiers Lasalliens 61. 2006.

Lauraire, Léon . La révision de la Conduite vers un réseau éducatif lasallien mondial. Dans : Gil, Pedro et Muñoz, Diego (ed.), *Que l'école aille toujours bien, Approche du modèle pédagogique lasallienne*. 49 Rome, Maison généralice Frères des Écoles Chrétiennes. Études Lasalliennes N°17, 2013, p. 185-206.

Morales, Alfredo (1993). *Enfant-Écolier-Disciple*. Rome. Frères des Écoles Chrétiennes. *Thèmes Lasalliens* 1, 1993. p. 227-235.

Nyame, A. J. et Nuakey Y. (2000). Rapports nationaux sur la refondation curriculaire et le processus de développement curriculaire. Togo. Dans : « Politique de refondation curriculaire, processus de développement curriculaire, réalités locales et défis du XXI^e siècle » . Commission Nationale Gabonaise pour l'Unesco et Bureau International d'Éducation. Rapport final du séminaire-atelier Libreville, Gabon, 23 au 28 octobre 2000, p. 12-21. Recouvert de [http :
//www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/archive/.../libreville.pdf](http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/archive/.../libreville.pdf)

Poutet, Yves. *Genèse et caractéristiques de la pédagogie lasallienne*. Paris. Éditions Don Bosco. Collection « Science de l'éducation ». 1995.

Sous-District du Golfe du Bénin. *Le Tutorat. Le professeur titulaire et les techniques d'étude*. Lomé. Frères des Écoles Chrétiennes. Équipe d'Animation pédagogique « De La Salle », 1996.

Sous-District du Golfe du Bénin. *Le vif de l'école lasallienne. Vers une communauté de foi*. Lomé. Frères des Écoles Chrétiennes. Golfe du Bénin. 1997.

Publications de l'Institut

INTERCOM 3 - Frères des Écoles Chrétiennes. 123. Mars 2007.

MEMENTO 2001-2012. Rome, Frères des Écoles Chrétiennes.